

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
 Le 27 octobre 2023 Le 6 novembre 2023 à 18h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : *Etaient présents :*

Le 10 novembre 2023 Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD BENKHADDA, COLLET, DORÉ,
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, SANNIER,

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHEL, SAINT-MARTIN,

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame	DAUSSE	
Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à J.LEBOURGEOIS)</i>
Madame	RAINE	<i>(excusée pouvoir à N.DORÉ)</i>
Madame	VIDEAU	<i>(excusée pouvoir à M.ASSELINE)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à P.MORTREUX)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O.SAINT MARTIN)</i>
Monsieur	SIMON	

Jean-Marc LESUEUR a été élu secrétaire

OBJET : AFFAIRES FINANCIERES – DEMANDE DE DETR (*Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux*). BARONNIE

Nicole DORÉ, Conseillère Municipale déléguée rappelle que la Baronnie remplit quatre missions : culturelle, location de salles, touristique et manifestations communales.

Afin de pérenniser ces missions, la commune de Bretteville-sur-Odon veut réduire les coûts énergétiques, améliorer la qualité spatiale et fonctionnelle du site tout en réduisant les îlots de chaleur et intégrer le mode de gestion alternative des eaux de ruissellement.

Le Domaine de la Baronnie est un site bien entretenu par la commune mais les abords des bâtiments (*cour intérieure, parking*) sont vieillissants et dégradés.

L'ambition de la commune de Bretteville-sur-Odon est d'améliorer la qualité spatiale et fonctionnelle du domaine tout en conservant le cachet historique du site.

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20231107-20230612-DE Date de télétransmission : 13/11/2023 Date de réception préfecture : 13/11/2023

.../...

.../...

Ainsi, le projet prévoit :

- la réfection du revêtement de voirie de la cour intérieure sur une surface de 1 500 m². Cette cour sera végétalisée et agrémentée d'arbres, d'arbustes, de massifs plantés et d'un cheminement piéton répondant aux normes d'accessibilité PMR, entre les bâtiments et le parking.
- l'installation de mobilier urbain de type bac à végétaux entouré d'assises permettant aux usagers de se réapproprier l'espace, mais aussi des arceaux vélos pour favoriser le développement des mobilités actives.
- la réfection du parking au sein du domaine avec le renouvellement du revêtement des allées circulables, la plantation d'arbres et la rénovation de l'éclairage extérieur par des luminaires équipés de lampe à LED.
- la création d'un accès véhicule traiteur depuis la rue de la Baronnerie. Les travaux comprennent l'ouverture dans le mur d'enceinte, l'installation d'un portail coulissant, le nivellement du terrain pour faciliter l'accès des traiteurs à l'espace cuisine de la Grange, cela afin d'éviter de laisser les portes ouvertes sur les lieux chauffés (économies de chauffage de la Grange)

Un cabinet d'étude travaille sur le projet afin d'estimer le coût du projet qui devra ensuite être affiné, à ce jour, l'ensemble de ces travaux est estimé à **521 700 € HT**.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

✚ **SOLLICITE** une demande de dossier de DETR au taux maximum autorisé pour le projet cité ci-dessus.

➔ L'ensemble de ces travaux est estimé à **521 700 € HT**

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : le **10 novembre 2023**

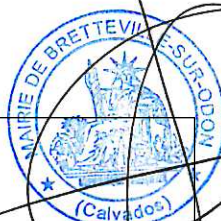
Certifié exact,

Pour extrait conforme,

En Mairie, le **10 novembre 2023**

Le Maire :

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20231107-20230612-DE
Date de télétransmission : 13/11/2023
Date de réception préfecture : 13/11/2023



Patrick LECAPLAIN